

Contrat de ville : mise en place du "conseil citoyen"

Publié le 03 septembre 2015



Les Amandiers - Uzès

Appel à candidature et réunion d'informations

Dans le cadre de la mise en place du « conseil citoyen » du contrat de ville, il est fait appel à candidature pour toutes personnes demeurant dans le « quartier prioritaire d'Uzès ».

Peuvent déposer leur candidature :

- > toutes personnes résidant dans le « **quartier prioritaire** » ;
- > toutes associations ou collectifs implantés dans le « **quartier prioritaire** » ;

Ce conseil citoyen comprendra deux catégories de membres constitués du collège « habitants » et du collège « associations et acteurs locaux ».

Toutes personnes intéressées seront accueillies : le vendredi 4 septembre 2015 à 17 h au salon Racine à la Mairie d'Uzès.

MAIRIE D'UZÈS

adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché

<https://www.uzes.fr/actualites/contrat-de-ville-mise-en-place-du-conseil-citoyen>

